

Séance du 16 décembre 2010

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 10 décembre 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président, M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Castel, Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, MM. Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Boé à M. Lozano, Mme Chabaud-Nadin à M. Etchegaray, Mme Darmendrail à M. Saussié, M. Lacassagne à Mme Bisauta, Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé, Mme Capdevielle à M. Aguerre, Mme Loupien-Suares à M. Etcheto.

ABSENTS : MM. Soudre, Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

M. Etchegaray présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE – Toponymie – Dénominations de voies et lieux.

La présente délibération, sur propositions de la commission extra-municipale « patrimoine et toponymie » du 16 novembre 2010, a pour objet d'attribuer un nom aux voies et aux lieux suivants :

- Partie avenue du Capitaine Resplandy, entre le parking Boufflers et le giratoire de la Nautique: « allées Boufflers ».
- Voie interne du projet desservi par la rue Fontaine de Guimbalet : « allée d'Ayhèle » (nom de la ferme située anciennement sur ce lieu).
- Square situé à l'angle de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Jean d'Amou : « square du Marquisat » (officialisation du nom communément utilisé).

- Place des Gascons – extension marché côté Espace socioculturel municipal : « esplanade Balain » (nom de la ferme située anciennement sur ce lieu).
- Place située à l'angle de l'avenue du Polo et de l'avenue de l'Ursuya, côté MVC du Polo : « place du Polo Beyris » (officialisation du nom communément utilisé).
- Giratoire à l'intersection de l'avenue de Sainte-Croix et de l'avenue de Plantoun : « giratoire de Plantoun ».
- Giratoire à l'intersection de l'avenue de Mounédé et du chemin de Hamboum : « giratoire de Mounédé ».
- Giratoire à l'intersection du chemin de Hamboum et de l'avenue Docteur Maurice Delay : « giratoire de Hamboum ».
- Giratoire à l'intersection de l'avenue Docteur Maurice Delay et du chemin de Saint-Etienne : « giratoire de Saint-Etienne ».

Par ailleurs, dans le cadre du projet de rénovation urbaine et conformément à la proposition du comité technique ad hoc en matière d'adressage et de signalétique, l'esplanade située au pied des résidences Breuer (anciennement avenue de Jouandin), est dénommée « esplanade Jouandin ».

Il est proposé au conseil municipal d'approuver ces dénominations.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.